

Date de délivrance: 30.07.2002 Rev 2.1 Remplacent la fiche du: 02.08.2001 Rev. 2.0

"*" Changements sur précurseur, n.a. = non applicable, n.d. = non disponible

1 Identification de la Substance / Préparation et du Fournisseur**1.1 Informations sur le produit**

Désignation commerciale : POLYFLEX

No. du composition : C5

1.2 Utilisation de la substance/préparation :

Enduit mastic

1.3 Information sur Fabricant / Fournisseur**1.3.1 Adresse du Fabricant / Fournisseur:**

CHIMIE 2000, PA des Béthunes, 1 avenue du Fief , BP 29209 St Ouen l'Aumône, F 95076 CERGY PONTOISE

Téléphone : 01 34 30 64 61, Télécopie : 01 34 30 64 62

1.3.2 Responsable pour la fiche de données de sécurité :

Yves PAGNOT

1.4 Téléphone en cas d'urgence

Téléphone d'urgence du Fournisseur / Fabricant : 01 34 30 64 61

2 Composition / Information sur les Ingrédients**2.1 Nature chimique du Produit:**

Dispersion de pigments et de résines dans un mélange d'hydrocarbures aliphatiques

2.2 Ingrédients dangereux:

No. - CAS	No. - Index	No. - CEE	Substance	Gamme (m%)	Symbole	Phrases - R
100-42-5	601-026-00-0	202-851-5	Styrene	12,5 - 20%	Xn	R 10-20-36/38

Remarque: Pour classification et marquage du produit voyez No. 15.

3 Dangers Possibles**3.1 Pour l'Homme (Pour données supplémentaires voir No. 11) :**

Inflammable. Nocif par inhalation. Irritant pour les yeux et la peau. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

3.2 Pour l'Environnement:

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3.3 Pour Matériaux :

Aucune.

4 Mesures de Premiers Secours**4.1 Inhalation :**

Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire et dans les cas extrêmes, perte de conscience.

S'éloigner de la zone dangereuse. Mettre la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Contact avec la peau :

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.3 Contact avec les yeux :

Bien rincer à l'eau abondante, y compris sous les paupières.

Appeler un médecin.

4.4 Ingestion :

Ne pas faire vomir.

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Appeler un médecin.

4.5 Mention pour le médecin :

Traiter de façon symptomatique

4.6 Matériel particulier pour premiers secours:

n.d.

Désignation commerciale : POLYFLEX

Fabricant / Fournisseur : CHIMIE 2000, 1 avenue du Fief, BP 29209 St Ouen l'Aumône, F 95076 CERGY PONTOISE

Téléphone : 01 34 30 64 61 Date de délivrance : 30.07.2002 Rev 2.1 Remplace la fiche du 02.08.2001 Rev. 2.0

5 Mesures dans la Lutte contre l'Incendie

- 5.1 **Moyens d'extinction recommandés :** Mousse, poudre sèche, dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée
- 5.2 **Moyens d'extinction contre-indiqués par raison de sécurité:** Eau abondante en jet
- 5.3 **Dangers particuliers par substance, les produits d'incendie, les gazes résultants :**
En cas d'incendie, il peut se former oxydes de carbone, poussière alvéolaire
- 5.4 **Autres recommandations :** Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.
- 5.5 **Equipement de protection spécial :**
Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).
Porter un vêtement de protection complet.

6 Mesures après Fuite ou Déversement accidentel

- 6.1 **Mesures de prudence relatives aux personnes:**
Voyez No. 8.3 Equipement de protection personnel.
Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes. Assurer une ventilation adéquate.
- 6.2 **Protection de l'environnement et nettoyage :**
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Utiliser un équipement de manutention mécanique.
Le produit déversé va se solidifier.
- 6.3 **Autres recommandations :** Aucune.

7 Stockage et Manipulation (Pour prescriptions nationales voyez No. 15.2)

- 7.1 **Manipulation**
- 7.1.1 **Indications pour l'utilisation en toute sûreté :**
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Conserver le récipient bien fermé.
- 7.1.2 **Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:**
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
- 7.2 **Stockage**
- 7.2.1 **Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:**
Sol lisse sans joints.
- 7.2.2 **Indications concernant les stockages en commun:**
Incompatible avec des acides forts et des oxydants forts.
- 7.2.3 **Données complémentaires concernant les conditions de stockage :**
Eviter une exposition directe au soleil.
- 7.2.4 **Classe de stockage :** 3A (Concept VCI)

8 Limitation d'Exposition et Equipement de Protection Personnel

- 8.1 **Indications complémentaires sur la configuration des installât. techniques :**
Mettre à disposition équipement de protection selon point 8.3.
- 8.2 **Composants avec valeurs admissible dans l'air (VME):**
- | | |
|-------------------------|-----------------------------|
| 8.2.1 Composants | Valeurs admissible : |
| Styrene | OEL 20 ppm |
- 8.3 **Equipement de Protection Personnel**
- 8.3.1 **Mesures générales de prévention et d'hygiène:**
Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- 8.3.2 **Protection respiratoire :** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Appareil respiratoire avec filtre. A
- 8.3.3 **Protection des mains :** Gants résistants aux solvants
- 8.3.4 **Protection des yeux :** Lunettes de sécurité à protection intégrale
- 8.3.5 **Protection corporelle :** Vêtement de protection
- 8.3.6 **Autres données :** Tenir compte de limite de porter de l'équipement de protection.

Désignation commerciale : POLYFLEX

Fabricant / Fournisseur : CHIMIE 2000, 1 avenue du Fief, BP 29209 St Ouen l'Aumône, F 95076 CERGY PONTOISE

Téléphone : 01 34 30 64 61 **Date de délivrance** : 30.07.2002 Rev 2.1 **Remplace la fiche du** 02.08.2001 Rev. 2.0**9 Propriétés Physiques et Chimiques**

9.1	Apparence		
9.1.1	Etat physique: pâte	9.1.2 Couleur : beige	9.1.3 Odeur : caractéristique nauséabonde
9.2	Indication de sécurité		
9.2.1	Valeur du pH, pur:	n.a., Valeur du pH, solution aqueuse à 1% : n.a.	
9.2.2	Point / gamme d'ébullition (°C) :	145 (Styrene), Point / gamme de fusion (°C) : n.d.	
9.2.3	Point d'éclair (°C) :	34 (Styrene)°C, en coupe fermé	
9.2.4	Inflammabilité (CEE A10 / A13) :	n.d.	
9.2.5	Température d'inflammation (°C) :	480 (Styrene)	
9.2.6	Auto-inflammation (CEE A16) :	n.d.	
9.2.7	Propriétés oxydatives:	n.d.	
9.2.8	Danger d'explosion:	Non	
9.2.9	Limites d'explosion (Vol.%) inférieure:	1,1, supérieure : 8 (Styrene)	
9.2.10	Pression de vapeur :	7 mbar (Styrene)	
9.2.11	Densité (g / ml) :	1,86 ± 0,03	
9.2.12	Solubilité (dans l'eau) :	Non miscible Miscible avec la plupart des solvants organiques	
9.2.13	Coefficient de partage n-Octanol/l'eau :	n.d.	
9.2.14	Viscosité :	n.d.	
9.2.15	Têt de séparation de solvant :	n.d.	
9.2.16	Teneur de solvant (m.%) :	< 25%	
9.3	Autres données		
9.3.1	Décomposition thermique (°C) :	n.d.	
9.3.2	Densité de vapeur (l'air = 1) :	> 1, (Air = 1.0)	
9.3.3	Vitesse d'évaporation :	n.d.	

10 Stabilité et Réactivité

10.1	Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
10.2	Matériaux à éviter : Incompatible avec des agents oxydants.
10.3	Produits de décomposition dangereux : Aucun sous utilisation appropriée
10.4	Données complémentaires: Stable dans des conditions normales

11 Renseignements toxicologiques

11.1	Recherches toxicologiques :	
11.1.1	Toxicité aiguë :	
	Inhalation, CL ₅₀ Rat, (mg / l / 4h) :	n.d.
	Ingestion, DL ₅₀ Rat, (mg / kg) :	n.d.
	Contact avec la peau, DL ₅₀ Rat, (mg / kg) :	n.d.
	Irritation / Corrosivité (sur la peau / les yeux) :	Irritant pour les yeux et la peau.
	Sensibilisation :	n.d.
11.1.2	Toxicité sub aiguë / chronique :	
	Cancérogenèse :	n.d.
	Mutagenèse :	n.d.
	Tératogenèse :	n.d.
	Effet narcotique :	Aucune.
11.2	Expériences de la pratique	
11.2.1	Observations pertinentes pour la classification :	Aucune.
11.2.2	Autres observations :	Aucune.
11.3	Remarques générales : La classification de la composition a été faite par la méthode conventionnelle (Calcul selon règlement CEE).	

Désignation commerciale : POLYFLEX

Fabricant / Fournisseur : CHIMIE 2000, 1 avenue du Fief, BP 29209 St Ouen l'Aumône, F 95076 CERGY PONTOISE

Téléphone : 01 34 30 64 61 **Date de délivrance** : 30.07.2002 Rev 2.1 **Remplace la fiche du** 02.08.2001 Rev. 2.0**12 Données de l' Environnement****12.1 Rejet écotoxique / aqueux:**

Pas d'information disponible

12.2 Comportement dans les compartiments de l'environnement :

Mobilité et Potentiel d'Accumulation : n.d.

12.3 Données sur l'élimination (Persistance et biodégradabilité) :

Le produit est difficilement soluble dans l'eau. Il peut être éliminé de l'eau par des procédés abiotiques.

12.4 Autres Données sur l'Ecologie

12.4.1 Valeur DCO (mg / g) : n.d.

12.4.2 Valeur DBO₅ (mg / g) : n.d.

12.4.3 AOX - Remarque : n.d.

12.4.4 Composants significatifs : n.d.

12.4.5 Effets nocifs divers: Aucune.

13 Renseignements sur l'Enlèvement (Pour prescriptions nationales voyez No. 15.2)**13.1 Traitement des déchets et résidus**

13.1.1 Recommandation : D 10/11; R 1 Classe de déchets No. : 08 04 09

Additionnel tenir compte d'autorités régionales.

13.1.2 Manipulation en sécurité: Voyez point 7 et 15.

13.2 Traitement des emballages souillés

13.2.1 Recommandation : Rinçage à l'eau avec détergent propre. Autrement comme pour résidus.

13.2.2 Manipulation en sécurité : Comme pour résidus.

14 Renseignements sur le Transport**14.1 Transport terrestre : Classification ADR et RID****Remarque : Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.**

Classe :

Code de classification :

Groupe d'emballage :

Code danger :

No ONU :

14.1.1 Renseignements pour feuilles de route et emballages :**Volume ou Masse****Nom et description****Etiquette Code d'embal.
ou instruction****14.2 Transport fluvial: Classification ADNR****Remarque : Classification n'était pas faite.**

Classe : Chiffre de l'énumération : Catégorie :

14.2.1 Déclaration : 14.2.2 **Remarque :****14.3 Transport maritime: Classification IMDG****Remarque : Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.**

Classe :

No.-ONU :

Groupe d'emballage :

14.3.1 No - EmS :**14.3.2 Marine polluant :****14.3.3 Instruction pour déclaration responsable et étiquetage :**

(Sans considération de la contenance pour des exceptions possibles.)

Nom du transport exact :**Etiquette :****14.3.4 Remarque :**

Désignation commerciale : POLYFLEX

Fabricant / Fournisseur : CHIMIE 2000, 1 avenue du Fief, BP 29209 St Ouen l'Aumône, F 95076 CERGY PONTOISE

Téléphone : 01 34 30 64 61 **Date de délivrance** : 30.07.2002 Rev 2.1 **Remplace la fiche du** 02.08.2001 Rev. 2.0

14.4 Transport aérien: Classification IATA - DGR / ICAO - TI**Remarque : Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.**

Classe : No.-ONU : Groupe d'emballage :

14.4.1 Instruction pour déclaration responsable et étiquetage :

(Sans considération de la contenance pour des exceptions possibles.)

Nom du transport exact :**Étiquette :**

Note d'emballage avion,; Passagers : Cargo :

14.4.2 Remarque : Aucune.

15 Règlements**15.1 Étiquetage obligatoire selon réglementations CEE :**

Étiquetage recommandé par CEE : Oui

Déclaration de Danger(s) : Nocif

Composant(s) : Contient Styrene

Phrases -R:

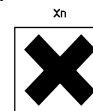
R10 - Inflammable.

R20 - Nocif par inhalation.

R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.

Exceptions applicable : Non

Symbole(s) de danger :

**Phrases - S :**

S 2 - Conserver hors de la portée des enfants.

S23 - Ne pas respirer les vapeurs.

S45 - En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S51 - Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Étiquetage particulier :

indication de danger détectable au toucher

15.1.1 L' étiquetage mentionné est valable pour délivrance à personnes privées / utilisateur professionnel.

La confection de l'étiquetage (formats, exceptions étiquetages particuliers) est à prendre dans les réglementations applicables.

15.2 Régulations nationales

n.d.

16 Autres Données**Phrases risques de section 2**

R10 - Inflammable.

R20 - Nocif par inhalation.

R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.

Cette Fiche de Données de Sécurité est réalisée conformément à la directive 2001/58/CE et TRGS 220.

Les renseignements de cette fiche sont fondés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'édition. L'information a été rédigée de manière à ce que la manipulation, l'utilisation, le stockage, le transport et l'élimination soient effectués correctement et en toute sécurité, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés des produits et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Délivré par : Chemie & Vorschrift, Kannheideweg 35, D-53123 Bonn-Duisdorf, ☎ +49-228-7481824